

RÈGLEMENT N° 2011-193

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME - AGRANDISSEMENT D'UNE AIRE D'AFFECTATION HABITATION DANS LE SECTEUR DE FERLAND

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté son règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* » à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'amender ledit plan d'urbanisme pour permettre l'agrandissement d'une aire d'affectation Habitation du secteur Ferland pour permettre l'aménagement de nouveaux terrains destinés à la location sur la rue des Cormorans.

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Maurice Gagné pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 11 avril 2011;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* ».
3. Le règlement n° 2007-102 est modifié afin d'agrandir une aire d'affectation **Habitation de faible à forte densité (Hb)** à même une partie de l'aire d'affectation **Récréation, loisir, parc et espace vert (REC)**.
4. Ladite aire d'affectation Hb est agrandie par l'ajout d'une bande de terrain ayant approximativement 30,48 mètres de profondeur à partir de la ligne d'emprise de la rue des Cormorans sur toute la largeur de l'aire d'affectation REC.
5. L'extrait du plan d'affectation du sol, feuillet B, tel que modifié par le présent règlement et faisant partie intégrante du plan d'urbanisme n° 2007-102 est joint en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.
6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
 - **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 28 février 2011
 - **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 30 mars 2011
 - **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 11 avril 2011
 - **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 26 avril 2011
 - **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 25 mai 2011
 - **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 8 juin 2011
 - **PUBLICATION D'UN RÉSUMÉ** le 8 juin 2011
 - **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 25 mai 2011

(signé) Serge Lévesque, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME

Greffière

ANNEXE A

PLAN D'AFFECTATION DU SOL

